

Le Livre Blanc sur le Service Civique



15 Propositions pour Promouvoir et valoriser le Service Civique Renforcer les valeurs de la République

Les Lauréats de l'Institut du Service Civique

Groupe de travail : Adeline Kulig, Alice Guibert, Estelle Murail, Florence Françon, Florie Fraysinnet, Laurent Nonché, Marine Buttigeg, Myriame Hammad, Stecy Isidor.

Rédaction : Estelle Murail

Mars 2015

Le Service Civique Volontaire, une cause d'intérêt National

L'engagement de la jeunesse et la transmission des valeurs de la République sont actuellement au cœur des débats. Les dérives extrémistes que connaît la société, et le désinvestissement politique de la jeunesse interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'union Nationale autour des valeurs de la République et encourager les jeunes à participer activement au mieux vivre ensemble.

Une solution possible

Le Service Civique représente une des solutions possibles. Se rendre utile, retrouver confiance en soi et foi dans les institutions de la République, trouver sa place dans la société en agissant pour une bonne cause sont autant d'effets positifs du service civique volontaire qui participent à redynamiser une jeunesse désenchantée.

Adopté par la loi de mars 2010, le Service Civique donne la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager au service de l'intérêt général. La sélection des jeunes se fait sans condition de diplôme, sur la base de leur motivation et de leur savoir être. L'engagement civique se rapproche d'avantage du bénévolat que du travail, il n'est donc pas rémunéré mais indemnisé.

Volontaire et Universel

Depuis cinq ans, 65 000 jeunes ont réalisé leur service civique. Actuellement, une demande de service civique sur quatre est satisfaite. L'objectif annoncé par le Président de la République est d'instaurer un Service Civique Universel et d'accueillir dès le 1^{er} juin 2015 tous les jeunes qui en feraient la demande.

Les lauréats de l'Institut du Service Civique défendent cette vision d'un Service Civique universel et volontaire. À un âge de construction de soi et de questionnement sur la société, les encouragements sont plus

efficaces que la contrainte, et les choix volontaires ont plus d'impact dans la construction de son identité que l'absence de choix. C'est pourquoi le service civique gagne à rester un acte d'engagement volontaire.

D'autre part, la durée du service civique, entre 6 et 12 mois ne peut être raccourcie sans perdre de son intérêt. En effet, les bénéfices du volontariat, l'acquisition de valeurs, les prises de responsabilités et d'initiatives, se font une fois le jeune bien intégré dans sa nouvelle structure.

Une formule plus souple pourrait être proposée, suivant le rythme d'un apprentissage où le ou la jeune pourrait poursuivre ses études, ou une activité professionnelle. Car le but du service civique n'est pas de conduire à la précarité ou à l'arrêt d'une formation.

Une expérience à valoriser

Enfin, le service civique est un nouvel élan dans la construction du jeune qui retrouve une dynamique positive d'action sur lui-même et sur le monde. Une fois le service civique terminé, cette dynamique vertueuse doit perdurer. Les nouvelles possibilités, les ébauches de projets d'avenir, doivent être encouragées. Et l'expérience acquise mérite d'être valorisée. Car l'engagement, la force de conviction, les valeurs et le savoir être sont des qualités portées par de nombreux jeunes Volontaires, et ces qualités sont des atouts recherchés par les écoles, les

entreprises et bénéfiques pour l'ensemble de la société.

Comment permettre aux Volontaires de poursuivre leur engagement pour le bien commun au-delà du cadre du Service Civique ? Comment valoriser le Service Civique Volontaire ?
L'institut du Service Civique, présidé par Martin Hirsch, répond à ces questions.

L'Institut du Service Civique : une réponse neuve à une vieille question

L'Institut du Service Civique a été créé en 2012, peu après le Service Civique, et s'inscrit dans le prolongement de celui-ci. Lorsque le Service Civique se termine, l'Institut du Service Civique prend le relais et permet aux jeunes de valoriser leur engagement civique et de développer leurs compétences acquises en leur offrant un cadre digne d'une grande école.

Un Service Civique valorisé

L'Institut du Service Civique œuvre à l'insertion des jeunes volontaires porteurs d'un projet, grâce à un réseau de partenaires qui se renforce chaque année. *« L'Institut est comme un pont jeté entre deux mondes. C'est une opportunité pour nous, mais aussi une opportunité pour ces établissements d'acquérir des profils variés, qui apportent quelque chose de différent. Et puis rencontrer des gens qui ne nous ressemblent pas et voir que cela fonctionne, cela détend tout le monde »* témoigne Oumou Barry, lauréate, dans le journal Le Monde.

Une aide durable

L'institut offre une main tendue et les clés de la réussite aux jeunes Volontaires à haut potentiel qui ont besoin d'une aide, d'un réseau, ou qui ont simplement besoin que l'on croie en eux pour révéler leurs talents. Et ça marche. La confiance que l'Institut nous donne, nous pousse à l'excellence. Aujourd'hui, nous sommes 600 et dans quelques mois nous serons 1000 à réaliser nos projets grâce à l'Institut. La force de l'Institut est dans son réseau, dans le cercle vertueux qu'il crée en apportant de l'aide aux jeunes porteurs de projets qui en ont besoin.

Unis dans la différence

Une aide que nous accorderons à notre tour, à ceux qui auront besoin d'un coup de main pour franchir la marche qui sépare l'échec de la réussite. Car la valeur principale du service civique se résume en un mot : la solidarité. Être unis dans la différence, voilà ce dont a besoin la France actuellement, et en particulier les jeunes qui se sentent délaissés par les institutions.

L'institut du Service Civique permet ainsi de répondre à la question de la reconnaissance des qualités d'un ou d'une jeune qui s'engage pour permettre aux citoyens de mieux vivre ensemble.

Un champ d'action appelé à s'étendre

La promotion 2014 compte 250 lauréats, en 2015 ils seront 400. L'Institut s'efforce de trouver les moyens d'accompagner un nombre croissant de lauréats, suivant la progression du Service Civique. L'objectif est d'atteindre 1000 lauréats par an en 2017.

Son champ d'action est appelé à s'étendre : les propositions qui suivent viennent en grande partie d'actions qui existent déjà, mises en place par l'Institut du Service Civique pour ses Lauréats, et dont l'ensemble des Volontaires en Service Civique pourraient bénéficier. L'Institut

travaille depuis quatre ans à la valorisation du Service Civique. Renforcer l'Institut, c'est donner la possibilité aux jeunes en Service

Civique de valoriser leur Service Civique, de bénéficier d'un réseau de partenaires et d'un accompagnement sur mesure.

Cadre de rédaction des propositions

Lundi 23 février 2014, M. Gérard Larcher, Président du Sénat, a souhaité donner la parole aux volontaires, anciens volontaires et acteurs du service civique afin d'alimenter une réflexion générale sur les évolutions possibles du Service Civique, à la demande du Président de la République. Les questions de la valorisation et de la promotion du service Civique sont restées en suspens. Les propositions qui suivent s'inscrivent dans ce cadre de questionnement.

Axe 1 : Valoriser le Service Civique Volontaire

D'une part la valeur du Service Civique dépend de sa qualité propre, du déroulé de la mission, de l'encadrement et de la capacité du jeune à s'engager. C'est de la compétence de l'Agence du Service Civique. D'autre part elle dépend de la reconnaissance de l'expérience civique par la société, valorisation à laquelle travaille l'Institut du Service Civique depuis quatre ans.

1. Une formule plus souple

L'indemnité de service civique ne suffit pas, à elle seule, pour vivre et dans certains cas l'offre de Service Civique actuelle peut conduire à une plus grande précarité. Ainsi le Service Civique pourrait être proposé sur le modèle de l'alternance, à mi-temps ou à temps discontinu. Cela permettrait aux jeunes d'avoir une activité salariée complémentaire indispensable dans certain cas, ou de pouvoir poursuivre leurs études. Cela implique aussi que le taux horaire soit fixé avec l'accord du ou de la Volontaire.

2. Des indicateurs d'évaluation qualitatifs de la structure et de la mission

Les structures d'accueils des volontaires en Service Civique sont nombreuses et d'une grande diversité, toutes ne sont pas contrôlables. Mettre en place des indicateurs de qualité de la structure d'accueil et des missions proposées permettrait de déceler rapidement les problèmes et participerait ainsi au bon déroulement des missions de Service Civique. Ces indicateurs pourraient être calculés sur la base d'une évaluation de satisfaction à mi-parcours. Tout résultat inférieur au seuil de qualité donnerait lieu à un contrôle par l'Agence du Service Civique et la possibilité de redéfinir le cadre de la mission.

3. Des tuteurs formés à l'accueil et à l'encadrement des Volontaires

Pour permettre aux tuteurs de proposer un encadrement de qualité aux jeunes volontaires, la formation courte à l'accueil de volontaires pourrait devenir obligatoire. Sous une forme en

présentiel, déjà proposée par l'Agence du Service Civique de façon facultative, ou sous la forme d'une formation en ligne validée par un questionnaire final.

4. Une formation à la gestion de projet pendant le Service Civique

La jeunesse actuelle est en demande de reconnaissance de sa valeur, à la recherche de sa place dans la société. L'énergie et la volonté, la force de conviction y sont, mais les opportunités et les moyens d'actions semblent inaccessibles pour beaucoup. Donner aux jeunes les bons outils pour mener à bien un projet, c'est leur donner la capacité d'agir sur le monde et de contribuer à le rendre meilleur, tout en développant leurs talents. Les jeunes ont besoin de canaliser leur énergie, de manifester leur force de proposition à travers des projets et des actions utiles pour le monde.

5. Un système de parrainage pour accompagner les jeunes après le SCV

Instaurer un système de parrainage interne permettrait d'offrir à chaque volontaire en SC la possibilité d'être écouté et soutenu dans la définition d'un projet de formation ou d'insertion professionnelle. Les jeunes volontaires « sortants » auraient la possibilité d'adresser une demande de parrainage à un ancien, à partir d'un répertoire des anciens classé par secteur d'activité.

6. Un réseau pour entretenir les relations entre anciens Volontaires

La création d'un réseau propre aux volontaires en Service Civique permettrait de faciliter les échanges et de favoriser la solidarité entre volontaires et anciens volontaires. Ce réseau s'appuierait sur les réseaux sociaux existants et sur un répertoire des anciens par secteur d'activité.

7. Un statut reconnu

Actuellement, le statut de volontaire en Service Civique est peu connu du système administratif et institutionnel, en particulier par la Caisse des Allocations Familiales, Pôle emploi, la Sécurité Sociale et les mutuelles, ce qui complique les démarches et l'accès au Service Civique. Valoriser le Service Civique passe par une connaissance et une reconnaissance du statut de Volontaire par toutes les institutions et les organismes proposant un service d'ordre public. D'autre part, les avantages accordés aux Volontaires sont très variables d'une région à l'autre. La détention d'une carte de Service Civique devrait donner lieu à des avantages au même titre que le statut étudiant, en raison du faible pouvoir d'achat des volontaires et au titre du principe d'accessibilité aux services publics. Des tarifs préférentiels pourraient être proposés aux détenteurs de la carte de service civique notamment pour les transports en commun, la culture et le sport.

8. Faciliter l'accès aux concours publics et aux établissements d'enseignements

L'accès des anciens volontaires au concours publics et aux établissements d'enseignement pourrait être facilité, en s'inspirant de l'Institut du Service Civique, qui met en place des partenariats avec des établissements d'enseignements qui facilitent l'admission de ses lauréats dans leurs formations.

Les volontaires pourraient acquérir des points de mérite ou des crédits ECTS, qui seraient pris en compte dans le cadre des concours publics et des processus de recrutement dans les universités et écoles publiques, et permettraient d'en faciliter l'accès. Un tel système a été adopté en Italie notamment.

Axe 2. Promouvoir le Service Civique Volontaire

9. Une journée nationale du Service Civique Volontaire

Le Service Civique Volontaire est une cause Nationale. Instaurer une journée nationale du SCV permettrait de promouvoir l'engagement civique et le volontariat dans toute la France. Cette journée serait l'occasion de réunir les jeunes en SCV qui pourront ainsi partager leurs expériences et enrichir leurs réseaux sociaux et professionnels. À cette occasion, des rencontres entre les volontaires en service civique, leur tuteur, des entreprises et des associations, seraient organisées sous la forme de tables rondes pour échanger sur la plus-value du service civique dans un CV. Cette journée pourrait avoir lieu le 10 mars, jour de l'adoption de la loi qui redéfinit l'engagement de Service Civique.

10. Une campagne promotionnelle ciblée

Actuellement, le SCV est souvent un choix par défaut. L'objectif est de faire du SCV un acte volontaire d'engagement civique pour la France. Le Service Civique Volontaire a besoin de popularité. Pour cela, il a besoin d'être mis en scène, d'être raconté et associé à des symboles forts.

Faire appel à une agence publicitaire dans le cadre d'une mission « pro-bono » permettrait d'informer les Français sur l'existence et l'importance du Service Civique Volontaire et agirait favorablement sur l'opinion publique. Pour avoir une visibilité maximale, cette campagne serait diffusée sur les médias les plus fréquentés par les jeunes (internet, télévision, cinéma, presse gratuite ...) à des heures de forte fréquentation.

11. Sensibiliser l'ensemble de la chaîne pédagogique

Le SCV offre des ouvertures sociales et professionnelles, encourage la prise de responsabilités et permet aux jeunes de devenir acteurs de la société. En plus de cela, dans de nombreux cas, le SCV permet de donner un élan aux jeunes en situation d'échec scolaire. Dans ce sens, le Service Civique Volontaire devrait être systématiquement proposé aux jeunes en décrochage scolaire, par l'équipe pédagogique dès la fin du Collège.

12. Des témoignages vidéo « Mon Service Civique »

Les Volontaires en Service Civique pourraient réaliser des témoignages vidéo pour présenter leurs missions et l'apport du Service Civique dans leur parcours. Ces vidéos apporteraient un aperçu concret des missions et encourageraient les jeunes à réaliser leur SCV. Elles seraient diffusées sur internet, sur le site du Service Civique et les réseaux sociaux.

Axe 3. Affirmer les valeurs de la République

13. Des visites des Hauts-Lieux de la République et de la mémoire Nationale

Ces lieux chargés d'histoire portent en eux les valeurs de la République. Permettre aux jeunes en Service Civique d'y avoir accès le temps d'une visite guidée contribuerait à affirmer chez les jeunes les valeurs de la République et à transmettre la mémoire Nationale.

14. Une cérémonie officielle de remise d'attestation

Une cérémonie officielle de remise de l'attestation d'engagement aurait lieu chaque année. Elle marquerait la fin d'une période d'engagement pour la collectivité et serait l'occasion de remercier publiquement les volontaires.

15. Une médaille de l'engagement civique

Décerner une médaille est un acte de reconnaissance fort pour le bénéficiaire qui est ainsi encouragé à poursuivre son engagement pour le bien commun, au-delà du cadre du Service Civique. Décernée par un représentant de l'État lors d'une cérémonie officielle, chaque volontaire recevrait une médaille de l'engagement, en témoignage de son engagement civique.

16. Participation au défilé du 14 juillet

Le 14 juillet, à la fois fête et rituel nationaux, réunit la Nation pour célébrer les valeurs de la République. Associer le Service Civique Volontaire au défilé militaire comme cela a été fait pour la première fois le 14 juillet 2013 est un moyen de renforcer le lien civique national autour de la jeunesse, qui représente l'avenir de la République.